

**RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016  
TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2015**

**Bénéfice net de 148,6 millions de dollars, en baisse de 4,6 % pour le trimestre  
Bénéfice net ajusté de 149,7 millions de dollars, en baisse de 3,9 % pour le trimestre**

(Montréal, 5 novembre 2015) – Saputo inc. (TSX: SAP) (Saputo ou la Société) a divulgué aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2016, terminé le 30 septembre 2015. À moins d'avis contraire, tous les montants inclus dans ce communiqué de presse sont exprimés en dollars canadiens et sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

- Le bénéfice net a totalisé 148,6 millions de dollars, en baisse de 7,1 millions de dollars, ou 4,6 %.
- Le bénéfice net ajusté<sup>1</sup> a totalisé 149,7 millions de dollars, en baisse de 6,0 millions de dollars, ou 3,9 %.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise et coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts (BAIIA ajusté<sup>1</sup>) s'est établi à 281,7 millions de dollars, en baisse de 0,5 million de dollars, ou 0,2 %.
- Les revenus du trimestre ont totalisé 2,792 milliards de dollars, en hausse de 90,8 millions de dollars, ou 3,4 %.
- Le bénéfice par action ajusté<sup>1</sup> (de base et dilué) s'est établi à 0,38 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,39 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 2,6 %.

(en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action)

(non audités)	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Revenus	2 792,1	2 701,3	5 356,5	5 322,1
BAIIA	280,0	282,2	538,1	551,1
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	281,7	282,2	540,6	551,1
Bénéfice net	148,6	155,7	285,0	301,0
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	149,7	155,7	286,7	301,0
Bénéfice par action				
De base	0,38	0,39	0,73	0,76
Dilué	0,37	0,39	0,72	0,75
Bénéfice par action ajusté <sup>1</sup>				
De base	0,38	0,39	0,73	0,76
Dilué	0,38	0,39	0,72	0,75

- Dans le Secteur USA, le prix moyen du bloc<sup>2</sup> par livre de fromage et le prix moyen du beurre<sup>3</sup> par livre ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui a entraîné une baisse des revenus d'environ 229 millions de dollars. La hausse des volumes de ventes de fromage, la baisse des coûts des ingrédients et l'amélioration de l'efficacité ont contrebalancé les facteurs de marché<sup>4</sup> défavorables, qui se sont chiffrés à environ 37 millions de dollars, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le BAIIA du Secteur Canada a diminué en raison du ralentissement du marché des ingrédients laitiers, de la hausse des frais d'administration ainsi que de la diminution du BAIIA découlant de la cession de la Division Boulangerie à l'exercice 2015.
- Le BAIIA du Secteur International a subi l'incidence négative de la baisse des prix de vente au cours du trimestre, sans que le coût de la matière première, le lait, enregistre une baisse semblable.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises au cours du trimestre a eu une incidence positive sur les revenus et le BAIIA d'environ 292 millions de dollars et 27 millions de dollars, respectivement, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le 5 octobre 2015, la Société a fait l'acquisition des compagnies formant Woolwich Dairy (l'acquisition de Woolwich). Le prix d'achat d'environ 80 millions de dollars, sur une base libre d'endettement, a été payé comptant à la clôture. Le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,135 \$ l'action, payable le 11 décembre 2015 aux actionnaires ordinaires inscrits le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

<sup>1</sup> Le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice par action ajusté (de base et dilué) sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 pour la définition de ces termes.

<sup>2</sup> Le « prix moyen du bloc » correspond au prix moyen quotidien d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME), utilisé comme prix de base du fromage.

<sup>3</sup> Le « prix moyen du beurre » correspond au prix moyen quotidien du beurre de catégorie AA transigé sur la CME, utilisé comme prix de base du beurre.

<sup>4</sup> Les facteurs du marché comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

## Conseil d'administration

Le 5 novembre 2015, madame Karen Kinsley s'est jointe au conseil d'administration. Au cours de sa carrière, elle a occupé différentes positions de haute direction, incluant présidente et première dirigeante de 2003 à 2013 à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Madame Kinsley est actuellement administratrice de sociétés.

## Renseignements supplémentaires

Pour des renseignements supplémentaires sur les résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2016, veuillez consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes, et le rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016. Ces documents sont disponibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans la section « Investisseurs et médias » du site web de la Société, à l'adresse suivante : [www.saputo.com](http://www.saputo.com).

## Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique afin de discuter des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2016 aura lieu le jeudi 5 novembre 2015 à 14 h 30, heure de l'Est. Le numéro à composer afin de participer à cette conférence téléphonique est le 1-800-705-6212. Afin d'assurer votre participation, veuillez s'il vous plaît signaler ce numéro cinq minutes avant le début de la conférence.

Pour écouter cet appel via Internet, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <http://www.gowebcasting.com/7030>.

Pour ceux qui ne pourront participer, un enregistrement de la conférence sera disponible pour écoute jusqu'à 23 h 59 le jeudi 12 novembre 2015. Pour accéder à cet enregistrement, veuillez signaler le 1-800-997-6910, code d'accès 21779998. La webdiffusion sera archivée sur le site Web de Saputo, dans la section « Investisseurs et médias » sous l'onglet « Communiqués » à l'adresse [www.saputo.com](http://www.saputo.com).

## À propos de Saputo

Saputo produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est parmi les dix plus grands transformateurs laitiers au monde, le plus important fabricant de fromage et le plus grand transformateur de lait nature et de crème au Canada, le troisième plus important transformateur laitier en Argentine et le quatrième plus important en Australie. Aux États-Unis, la Société est l'un des trois plus grands producteurs de fromage et l'un des plus grands producteurs de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de culture bactérienne. Nos produits sont vendus dans plusieurs pays sous des marques reconnues comme *Saputo*, *Alexis de Portneuf*, *Armstrong*, *Bari*, *Baxter*, *Black Creek*, *Chevrai*, *COON*, *Cracker Barrel*<sup>\*</sup>, *Dairyland*, *DairyStar*, *Dragone*, *DuVillage 1860*, *Friendship*, *Frigo Cheese Heads*, *Great Midwest*, *Kingsey*, *La Paulina*, *Milk2Go/Lait's Go*, *Mil Lel*, *Neilson*, *Nutrilait*, *Organic Creamery*, *Ricrem*, *Salemville*, *Scotsburn*<sup>\*</sup>, *Stella*, *Sungold*, *Treasure Cave*, *Wholesome Goat* et *Woolwich Dairy*. Saputo inc. est une société publique et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ».

\*Marque de commerce utilisée sous licence.

- 30 -

## Relations médias et relations investisseurs

Sandy Vassiadis  
Directrice, Communications corporatives  
514-328-3347

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de Saputo à la date des présentes en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses charges d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion figurant au rapport annuel 2015 de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les **revenus consolidés** du trimestre terminé le 30 septembre 2015 ont totalisé 2,792 milliards de dollars, en hausse de 90,8 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement à 2,701 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des volumes de ventes dans tous les secteurs. La diminution du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre a entraîné une baisse des revenus d'environ 229 millions de dollars. La baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent a eu une incidence négative sur les revenus. La cession de la Division Boulangerie au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015 a entraîné une diminution des revenus. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a donné lieu à une augmentation des revenus d'environ 292 millions de dollars.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2015, les revenus ont totalisé 5,357 milliards de dollars, en hausse d'environ 35 millions de dollars, ou 0,7 %, par rapport à 5,322 milliards de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des volumes de ventes dans tous les secteurs. La baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre a entraîné une baisse des revenus d'environ 436 millions de dollars. La baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ont eu une incidence négative sur les revenus. La cession de la Division Boulangerie, au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, a entraîné une diminution des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a donné lieu à une augmentation des revenus d'environ 462 millions de dollars.

Le **BAIIA ajusté consolidé** du deuxième trimestre de l'exercice 2016 a totalisé 281,7 millions de dollars, en baisse de 0,5 million de dollars, ou 0,2 %, comparativement à 282,2 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par le fait que les prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers ont baissé à l'échelle internationale, sans que le coût de la matière première, le lait, enregistre une baisse semblable. Les facteurs du marché défavorables aux États-Unis ont eu une incidence négative de 37 millions de dollars sur le BAIIA. La cession de la Division Boulangerie à l'exercice 2015 a aussi eu une incidence négative sur le BAIIA. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par une hausse des volumes de ventes, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, la baisse des coûts des ingrédients et une meilleure combinaison de produits. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence favorable d'environ 27 millions de dollars sur le BAIIA par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2015, le BAIIA a totalisé 540,6 millions de dollars, en baisse de 10,5 millions de dollars, ou 1,9 %, par rapport à 551,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par le fait que les prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers ont baissé à l'échelle internationale, sans que le coût de la matière première, le lait, enregistre une baisse semblable, de même que par la hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique. Les facteurs de marché aux États-Unis ont eu une incidence négative de 34 millions de dollars sur le BAIIA. À la suite de la baisse des prix de vente sur le marché international, une réduction de 13 millions de dollars de la valeur des stocks a été enregistrée, ce qui a entraîné une baisse du BAIIA par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse a été contrebalancée en partie par une hausse des volumes de ventes, l'efficacité opérationnelle, la baisse des coûts des ingrédients et une meilleure combinaison de produits. La cession de la Division Boulangerie durant l'exercice 2015 a également affecté négativement le BAIIA. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence favorable d'environ 42 millions de dollars sur le BAIIA par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## AUTRES ÉLÉMENTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

L'**amortissement** pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 a totalisé 48,3 millions de dollars, en hausse de 6,9 millions de dollars, comparativement à 41,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2015, la charge d'amortissement a totalisé 93,7 millions de dollars, en hausse de 13,4 millions de dollars, comparativement à 80,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces augmentations sont surtout attribuables à la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises ainsi qu'aux ajouts en immobilisations, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables.

Les **coûts d'acquisition** se sont chiffrés à 1,7 million de dollars et à 2,5 millions de dollars pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2015 en raison de l'acquisition EDC et de l'acquisition de Woolwich.

Les **charges d'intérêts nettes** ont augmenté de 1,0 million de dollars au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la dette supplémentaire attribuable à l'acquisition EDC. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2015, les charges d'intérêts nettes ont diminué de 1,9 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des taux d'intérêt.

Les **impôts sur les bénéfices** pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 ont totalisé 64,1 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 30,1 %, soit le même taux que pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les impôts sur les bénéfices pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2015 ont totalisé 123,6 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition de 30,3 %, comparativement à 30,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses sociétés affiliées.

Le **bénéfice net** s'est chiffré à 148,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2015, comparativement à 155,7 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2015, le bénéfice net s'est chiffré à 285,0 millions de dollars, comparativement à 301,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le **bénéfice net ajusté** s'est chiffré à 149,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2015, comparativement à 155,7 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2015, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 286,7 millions de dollars, comparativement à 301,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices	2016		2015				2014	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenus	2 792,1	2 564,4	2 513,8	2 821,8	2 701,3	2 620,8	2 485,9	2 343,2
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	281,7	258,9	232,0	278,7	282,2	268,9	277,8	260,0
Bénéfice net	148,6	136,4	157,3	154,6	155,7	145,3	119,8	144,1
Gain sur la cession d'une entreprise <sup>2</sup>	–	–	(25,9)	–	–	–	–	–
Coûts d'acquisition <sup>2</sup>	1,1	0,6	0,5	–	–	–	9,2	–
Coûts de restructuration <sup>2</sup>	–	–	(4,7)	–	–	–	19,9	–
Autres coûts <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	–	3,9	–
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	149,7	137,0	127,2	154,6	155,7	145,3	152,8	144,1
Attribuable :								
Aux actionnaires de Saputo inc.	149,0	137,9	126,2	152,6	154,4	144,3	151,9	144,1
À la participation ne donnant pas le contrôle	0,7	(0,9)	1,0	2,0	1,3	1,0	0,9	–
	149,7	137,0	127,2	154,6	155,7	145,3	152,8	144,1
Bénéfice par action <sup>3</sup>								
De base	0,38	0,35	0,40	0,39	0,39	0,37	0,31	0,37
Dilué	0,37	0,34	0,39	0,38	0,39	0,36	0,31	0,37
Bénéfice par action ajusté <sup>1,3</sup>								
De base	0,38	0,35	0,32	0,39	0,39	0,37	0,39	0,37
Dilué	0,38	0,34	0,32	0,38	0,39	0,36	0,39	0,37

<sup>1</sup> Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté (de base et dilué) sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 pour la définition de ces termes.

<sup>2</sup> Après impôts sur les bénéfices.

<sup>3</sup> Les données par action avant le 30 septembre 2014 ont été ajustées pour tenir compte d'un dividende en actions correspondant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation, qui a été versé le 29 septembre 2014 et a eu le même effet qu'un fractionnement, à raison de deux actions pour une, des actions ordinaires en circulation de la Société.

### Principaux facteurs consolidés ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2016		2015			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché <sup>1,2</sup>	(37)	3	(23)	(20)	10	(35)
Réduction de valeur des stocks	–	(13)	(3)	(7)	–	–
Conversion des devises <sup>1,3</sup>	27	15	15	5	2	4

<sup>1</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

<sup>2</sup> Les facteurs du marché comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

<sup>3</sup> La conversion des devises inclut l'effet sur le BAIIA de la conversion du dollar américain, du dollar australien et du peso argentin en dollars canadiens.

## INFORMATION SECTORIELLE

### Secteur Canada

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2016		2015			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	958,5	917,5	909,6	1 005,4	971,7	949,1
BAIIA	99,4	98,1	82,3	102,1	106,8	113,3

Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Durant l'exercice 2015, le Secteur Canada comprenait la Division Produits laitiers (Canada) et la Division Boulangerie.

## Secteur USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2016		2015			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 459,2	1 303,3	1 248,2	1 394,5	1 345,1	1 291,9
BAIIA	172,7	171,7	141,0	139,5	136,6	117,8

### Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2016		2015			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché <sup>1,2</sup>	(37)	3	(23)	(20)	10	(35)
Taux de change du dollar américain <sup>1</sup>	27	15	15	10	6	7

<sup>1</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

<sup>2</sup> Les facteurs du marché comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

### Autres informations pertinentes

(en dollars US, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2016		2015			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Prix moyen du bloc par livre de fromage	1,687	1,619	1,542	2,052	2,111	2,161
Prix de clôture du bloc par livre de fromage <sup>1</sup>	1,670	1,620	1,580	1,553	2,208	2,000
Prix moyen du beurre par livre	2,243	1,877	1,660	2,026	2,676	2,123
Prix de clôture du beurre par livre <sup>2</sup>	2,510	1,918	1,785	1,555	2,895	2,500
Prix moyen du lactosérum par livre <sup>3</sup>	0,309	0,430	0,458	0,580	0,653	0,660
Écart <sup>4</sup>	0,120	0,078	0,061	0,036	(0,021)	(0,008)
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien <sup>5</sup>	1,309	1,229	1,244	1,134	1,090	1,091

<sup>1</sup> Le prix de clôture du bloc correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME) le dernier jour ouvrable de chaque trimestre.

<sup>2</sup> Le prix de clôture du beurre correspond au prix du beurre de catégorie AA transigé sur la CME le dernier jour ouvrable de chaque trimestre.

<sup>3</sup> Le prix de marché moyen du lactosérum est basé sur les informations publiées par le Dairy Market News.

<sup>4</sup> L'écart correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10.

<sup>5</sup> Selon l'information publiée par la Banque du Canada.

Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

## Secteur International

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2016		2015			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	374,4	343,6	356,1	422,0	384,5	379,7
BAIIA	9,6	(10,9)	8,7	37,1	38,7	37,8

### Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2016		2015			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	-	(13)	(3)	(7)	-	-
Conversion des devises <sup>1</sup>	-	-	-	(5)	(4)	(3)

<sup>1</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients de nos divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces mêmes divisions.

## PERSPECTIVES

Le 5 octobre 2015, les 12 pays membres de l'accord commercial du Partenariat transpacifique (PTP) ont annoncé une entente de principe. En vertu de cette entente, le Canada offrirait aux autres membres du PTP, y compris les États-Unis et l'Australie, où la Société exerce ses activités, un accès exempt de droits de douane à 3,25 % de son marché laitier. L'entente devrait être mise en vigueur progressivement sur une période de cinq ans, après avoir été ratifiée par les gouvernements des pays membres, ce qui pourrait prendre jusqu'à deux ans.

Au Canada, la concurrence sur le marché à laquelle nous avons été confrontés à l'exercice 2015 et au premier semestre de l'exercice 2016 devrait se poursuivre tout au long de l'exercice 2016. De plus, les marchés des ingrédients laitiers ont reculé depuis le début de l'exercice, et devraient demeurer à un niveau bas pour l'exercice 2016. La Division Produits laitiers (Canada) cherche à optimiser sa plateforme d'exploitation et continue d'évaluer ses structures de coût afin d'atténuer les pressions à la baisse sur les marges. La Division continue de tirer parti de sa flexibilité opérationnelle pour améliorer sa rentabilité, en plus de maintenir le contrôle des coûts.

L'acquisition de Scotsburn à l'exercice 2015 a permis à la Division Produits laitiers (Canada) d'accroître sa présence dans les Maritimes. La Division évalue constamment les occasions et les synergies possibles et se concentre à améliorer et à élargir sa gamme de produits pour tous ses clients.

L'innovation a toujours été une priorité, celle-ci permettant à la Société d'offrir des produits qui répondent aux besoins de la clientèle. Des ressources additionnelles ont donc été affectées à l'innovation de produits pour ainsi être en mesure de continuer de nouer et de conserver des relations à long terme tant avec les consommateurs qu'avec la clientèle.

Dans le Secteur USA, la faiblesse des prix de vente sur le marché international des ingrédients laitiers devrait exercer une pression à la baisse sur les marges, et la Société continuera donc de mettre l'accent sur le contrôle des coûts et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle afin d'atténuer l'incidence sur le BAIIA. Les marchés internationaux des ingrédients laitiers ont reculé depuis le second semestre de l'exercice 2015 jusqu'à l'exercice 2016, et les prix devraient demeurer bas tout au long de l'exercice 2016.

À la suite d'une audience tenue le 3 juin 2015, le *Department of Food & Agriculture* de la Californie a modifié la formule d'établissement du prix du lait de catégorie 4b pour accroître la valeur du facteur du lactosérum sec pendant un an, soit du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 juillet 2016. Le facteur du lactosérum continuera de varier en fonction de l'évolution des prix du marché du lactosérum, selon une nouvelle échelle mobile. En raison des prix du marché peu élevés du lactosérum, ce changement n'a eu qu'une incidence minime sur la performance financière au cours du deuxième trimestre. Nous continuerons de surveiller la situation et prendrons les décisions appropriées pour limiter l'incidence sur notre rentabilité.

La Société continuera de mettre l'accent sur la mise en œuvre du modèle d'affaires de la Société dans la Division Aliments laitiers (USA) acquise, y compris sa philosophie qui consiste à être un transformateur à faible coût. Le Secteur continuera de se concentrer sur les synergies possibles découlant de la place occupée par la Division à l'échelle nationale en ce qui a trait à la fabrication et à la distribution. De plus, le Secteur a l'intention de tirer parti des investissements dans son réseau existant pour accroître les capacités en vue de favoriser la croissance future.

De plus, au cours de l'exercice 2016, le Secteur s'efforcera de recueillir des volumes additionnels dans la Division Fromages (USA) et devrait bénéficier des efforts du Secteur International en vue d'accroître le marché des ventes d'exportation. La Division prévoit continuer d'accroître ses activités de distribution et sa part de marché liées à ses fromages en bâtonnets et ses fromages et viandes aromatisés.

Annoncée le 5 octobre 2015, l'acquisition de Woolwich permettra à la Société d'accroître sa présence dans la catégorie des fromages de spécialité en Amérique du Nord.

Le Secteur International continuera de chercher à accroître les volumes de ventes sur les marchés existants et de développer ses affaires sur d'autres marchés internationaux à partir de ses activités en Argentine, dont la capacité a été accrue au cours des dernières années. De plus, nous chercherons à accroître les volumes d'exportations de ventes de fromage de la Division Fromages (USA), dans la mesure où les prix du lait sont concurrentiels par rapport aux prix mondiaux. L'inclusion de la Division Produits laitiers (Australie) a procuré au Secteur International une plateforme additionnelle qui contribuera à la croissance à long terme de ce Secteur en tant qu'acteur important dans le domaine des produits laitiers à l'échelle internationale. Nous prévoyons que l'acquisition EDC créera de nouvelles occasions pour ce Secteur. Le Secteur continuera d'évaluer l'ensemble de ses activités dans le but d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

Les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers ont reculé durant le deuxième trimestre de l'exercice 2016, et les prix devraient demeurer bas tout au long de l'exercice 2016. Cette faiblesse des prix de vente devrait exercer une pression à la baisse sur les marges du Secteur, nous continuerons donc de mettre l'accent sur le contrôle des coûts et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle afin d'atténuer l'incidence sur le BAIIA.

La Société a l'intention de renouveler son programme de rachat dans le cours normal des activités arrivant à échéance le 16 novembre 2015.

Nous visons toujours à accroître l'efficacité globale de tous nos secteurs et à poursuivre notre croissance, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions.